



# L'Union régionale, moteur d'une croissance inclusive en Afrique de l'Ouest ?

## Les Entretiens Eurafricains de Dakar



5, 6, 7 & 8 février 2018



La Lettre des Entretiens Eurafricains

Supplément de La Lettre des Entretiens Eurafricains N°5 - Octobre 2018

# Quarante recommandations pour une croissance inclusive

La 3<sup>ème</sup> édition des Entretiens Eurafricains (EEA)<sup>1</sup> s'est tenue à Dakar sur le thème « L'Union régionale, moteur d'une croissance inclusive en Afrique de l'Ouest ? ». Co-organisée par ASCPE<sup>2</sup>, la Cellule d'Analyse économique et sociale de la Primature du Sénégal et l'Institut africain de management (IAM) et placés sous le haut patronage du Premier Ministre du Sénégal, les EEA ont rassemblé plus de 600 acteurs, représentants de la société civile, institutionnels et étudiants et 72 intervenants de haut niveau<sup>3</sup>, venus de plusieurs pays africains et européens.

A l'issue de trois jours de dialogue eurafricain, un constat a fait l'unanimité : les EEA ont créé « un véritable espace public de débat où les questions complexes du développement ont été abordées avec la volonté de clarifier les freins et de les lever » comme l'a souligné Claude Fischer-Herzog, directrice des Entretiens Eurafricains dans ses conclusions.

La spécificité des EEA, avec leur dimension à la fois culturelle, politique, économique et sociale, a été saluée par l'assemblée. Les participants ont relevé qu'il était essentiel de créer et de soutenir des espaces de dialogue de cette nature. Moustapha Guirassy, président fondateur de l'IAM, a proposé de considérer les EEA comme « des moteurs de croissance » et Moubarak Lo, conseiller spécial, économiste en chef et coordonnateur de la Cellule d'analyse économique et sociale auprès du Premier Ministre du Sénégal, les a qualifiés de « forum pour améliorer les politiques publiques ».

L'approche des EEA reflète la logique de co-production qui doit désormais animer un partenariat renouvelé entre l'Europe et l'Afrique, au-delà de relations fondées sur le seul libre-échange et l'aide.

Dans un continent africain placé devant les défis démographique, climatique et de sécurité et où les inégalités s'aggravent, les EEA ont souligné la nécessité de construire des espaces régionaux plus solidaires en interne et plus coopératifs entre eux pour bâtir un développement endogène et inclusif, répondant aux besoins des populations, une condition pour nouer des relations commerciales d'égal à égal.

Toutefois, ces nouvelles relations ne pourront se développer que si le « nord » et le « sud » font l'effort d'explicitier le cadre conceptuel qui sous-tend leur comportement, afin de mettre en évi-

dence les incompatibilités éventuelles entre les façons de voir et de comprendre le monde et de tenter de trouver les moyens de les surmonter. Faute de quoi, les pourvoyeurs d'aide et de conseils que sont encore les pays occidentaux comme la France risqueraient fort de passer à côté de problèmes essentiels, de se tromper de diagnostic et de stratégie pour aller dans le sens souhaité dans les ODD. Même avec les meilleures volontés de part et d'autre, le dialogue entre le « nord » et le « sud » serait alors sujet à incompréhensions, blocages, rejets et déconvenues<sup>4</sup>.



<sup>1</sup> Cette édition marque la fin d'un premier cycle de conférences et colloques lancés après le Sommet de la société civile organisé à Bruxelles en mars 2014, en marge du Sommet des chefs d'Etat de l'UE et de l'Afrique, quatre années marquées par les étapes de Ouagadougou en février 2016 et de Paris en mars 2017. Pour retrouver ces travaux, consulter le site [www.entretiens-europeens.org](http://www.entretiens-europeens.org).

<sup>2</sup> Société d'études et de formation créée par Claude Fischer-Herzog en 2003, ASCPE organise Les Entretiens Européens consacrés aux enjeux de l'énergie, du nucléaire et du développement durable et Les Entretiens Eurafricains dont l'objectif est de contribuer au renouvellement des relations entre les acteurs européens et africains.

<sup>3</sup> Cf. Les actes des EEA de Dakar, disponibles sous la forme des Cahiers des Entretiens Eurafricains (100 pages - 10€) à ASCPE, 4 rue Froidevaux - 75014 - PARIS

<sup>4</sup> Cf. L'intervention de Jean-Marie Cour, démo-économiste lors des Entretiens Eurafricains.

Ce texte présente des options et des propositions et recommandations issues de ce dialogue fructueux et ordonnées autour des grandes problématiques qui ont dominé les EEA :

**la gouvernance et la prospective ; la jeunesse et l'éducation ;  
les institutions régionales ; le rôle des collectivités locales ;  
les infrastructures ; les financements pour les PME ; l'économie de la culture.**

### ► Favoriser la gouvernance démocratique et la capacité prospective des Etats

Une réelle implication de la société civile et une capacité prospective des Etats sont nécessaires pour relever les défis économiques, sociaux, démographiques et de sécurité. Développement, dialogue politique et sécurité doivent être mieux articulés.

#### • Les propositions

- Favoriser une gouvernance démocratique avec une implication des populations, y compris rurales, dans les politiques publiques (santé, éducation, défense, sécurité...) ; mettre en œuvre des réformes institutionnelles changeant les rapports gouvernants/gouvernés.
- Renforcer les rôles interpellatif, participatif et constructif de la société civile, qui doit être capable de faire des propositions, et l'associer dans la définition, la mise en œuvre et l'évaluation des politiques régionales et de sécurité.
- Renforcer la capacité des Etats à conduire des analyses stratégiques et prospectives pour élaborer des politiques publiques efficaces, correspondant aux besoins des populations (par ex. encourager des exercices de planification pour assurer une bonne organisation du système électrique).
- Définir un cadre prospectif sur la vision à long terme d'un « continent en voie de peuplement », dans un monde où une partie est déjà peuplée. Cette distinction entre les deux états du monde : peuplé et en voie de peuplement, est aussi pertinente sinon plus que celle entre pays développés et pays en développement, et permet de mieux clarifier les défis auxquels l'Afrique est confrontée.

### ► Investir dans la jeunesse et l'éducation

En 2030, les jeunes de 18-25 ans représenteront 65% de la population africaine et d'ici-là, 29 millions d'entre eux vont rejoindre le marché du travail en Afrique chaque année. Ils constituent « une mine d'or » si le défi de leur formation est relevé. Car s'ils

ont interpellé les dirigeants sur leurs politiques lors des EEA, ils ont affirmé leur volonté de participer à la création d'un modèle de développement propre à l'Afrique.

#### • Les propositions

- Favoriser l'inscription de tous les enfants à l'état civil pour leur permettre d'aller à l'école.
- Investir dans les politiques dédiées à l'enfance et à la jeunesse et notamment l'éducation ; améliorer la formation des enseignants et redéfinir les contenus des programmes éducatifs ; mettre en place des financements pour favoriser l'accès des filles aux formations supérieures.
- Créer un programme pour enseigner dès l'école primaire les enjeux de l'intégration régionale pour le développement.
- Encourager la co-construction d'offres de formation par les établissements d'enseignement supérieur et les entreprises, l'apprentissage et l'alternance pour répondre aux besoins du marché du travail ; créer des plateformes numériques de mise en réseau d'entreprises et d'étudiants pour favoriser la construction d'un marché du travail régional et la mobilité des jeunes dans l'emploi et la formation.
- Soutenir les initiatives entrepreneuriales des jeunes et la création d'incubateurs et les entraîner au leadership en créant des partenariats écoles-entreprises.
- Favoriser la mobilité internationale des jeunes pour se former et partager les bonnes pratiques, avec des politiques de visas plus ouvertes.

### ► Accroître le leadership des institutions régionales et engager des réformes

Le processus d'intégration régionale ouest-africaine s'est accéléré et des progrès ont été enregistrés, en particulier dans le cadre de la CEDEAO (schéma de libéralisation des échanges, tarif extérieur commun, liberté de circulation des personnes...). Cependant les institutions régionales doivent engager des réformes pour pouvoir construire

des politiques économiques et industrielles communes.

#### • Les propositions

- Renforcer le leadership de la CEDEAO dans la structuration de chaînes de valeur régionales, de filières industrielles de transformation de matières premières et dans la dynamisation du commerce régional<sup>5</sup> ;
- Etablir des mécanismes de sanctions au niveau de la CEDEAO pour contraindre les Etats à lever les entraves aux échanges (en particulier les barrières non tarifaires) et à faire appliquer les règles.
- Créer une Maison des citoyens de la CEDEAO dans chaque pays membre de la Communauté.
- Approfondir le débat sur la politique monétaire de l'UEMOA dans la perspective de la création d'une monnaie commune ouest-africaine. La BCEAO défend une politique basée sur un ancrage fixe du franc CFA à l'euro et une maîtrise de l'inflation, mais pour des raisons de compétitivité économique de la zone et de souveraineté, des propositions ont été émises pour : arrimer le FCFA à un panier de devises reflétant la réalité des échanges de la zone avec le reste du monde ; faire évoluer le cadre de coopération monétaire avec la France et obtenir plus de transparence dans la gestion des réserves de change.
- Faciliter l'accès au marché boursier régional des PME et des collectivités locales : en accélérant la création d'un 4<sup>ème</sup> compartiment de la Bourse régionale des valeurs mobilières (BRVM) dédié au financement des TPE et des start-ups ; en mettant en place des expériences pilotes entre des collectivités locales et la BRVM pour lever des ressources sur le marché.

### ► Renforcer le rôle des collectivités locales pour réussir l'intégration régionale

Très présentes lors des EEA, les collectivités locales apparaissent comme des acteurs appelés à jouer un rôle majeur dans le

<sup>5</sup> Le niveau des échanges intra-régionaux reste faible (moins de 15% selon les statistiques officielles).

développement et l'attractivité des territoires et en faveur d'un rééquilibrage ville-campagne. Concernant la lutte contre la pauvreté, l'idée a été émise de refonder la façon de l'aborder en milieu rural et en milieu urbain en mettant l'accent moins sur la question de la pauvreté des personnes que sur celle de la pauvreté du cadre de vie et des gouvernements locaux et sur les moyens d'y remédier.

### • Les propositions

- **Accélérer le processus de décentralisation** en donnant aux collectivités locales les moyens d'une capacité de gestion autonome, notamment pour leur permettre de recourir au marché boursier ; mettre en place des garanties de l'Etat pour les soutenir dans cette démarche. La proposition de créer une notation financière des collectivités locales pourrait créer des effets pervers, contraires à la solidarité nécessaire au développement ;

- Inciter les collectivités locales à émettre des obligations pour financer des projets porteurs et expérimenter le **recours aux fonds de la diaspora. Celle-ci pourrait devenir un actionnaire des projets.**

- **Créer des monnaies locales**, sous la forme de droits de tirage spéciaux, pour financer des investissements et des échanges locaux. Ces monnaies seraient convertibles en Franc CFA à un horizon de dix ans. Des expérimentations pourraient être menées par des collectivités locales en partenariat avec la BCEAO et des organisations de la société civile.

- **Créer des guichets « pilotes » locaux** pour lever l'épargne

- **Expérimenter au niveau local des dispositifs de lutte contre la pauvreté des cadres de vie et des gouvernements locaux** en favorisant processus de développement spatial des territoires et non simplement secteur par secteur (Cf. le programme ECOLOC et de l'attention qui y était accordée aux RUCHES) ; et en développant l'accès à la formation des élus locaux et des administrations des collectivités territoriales.

- Accorder davantage d'attention au **processus d'urbanisation, qui est l'un des principaux moteurs de cette transformation structurelle** et de la redistribution indispensable de la population au sein de la région, et aux conditions permettant aux villes petites

et moyennes de structurer l'espace et l'économie en un ensemble de foyers de développement local urbano-centrés.

.../...

### ► **Bâtir des infrastructures régionales pour les échanges et l'industrialisation**

*Pour consolider sa compétitivité globale et nouer des coopérations industrielles à l'échelle régionale, l'Afrique de l'Ouest a des besoins massifs<sup>6</sup> en infrastructures de réseaux et en interconnexions électriques<sup>7</sup>. Le continent devra mobiliser toutes ses sources énergétiques, renouvelables comme fossiles, et mettre en place à la fois des grands réseaux électriques et des solutions décentralisées pour donner l'accès à l'énergie à l'ensemble de la population et pour réussir l'industrialisation.*

### • Les propositions

- Construire et réhabiliter des infrastructures de réseaux (routes, aérien, rail) et **concentrer les efforts sur les infrastructures intrarégionales** adaptées à la réalité des flux de marchandises et de circulation des hommes ; désengorger les ports ouest-africains.

- **Interconnecter l'Afrique avec elle-même** en créant des hubs régionaux et en ouvrant le ciel africain.

- **Dans le cadre de PPP (partenariats public-privé) donner la priorité à la structuration des projets**, analyser leur rentabilité économique et sociale avant de s'intéresser à leur financement ; utiliser davantage la facilité africaine de soutien juridique de la BAD accordée aux Etats pour les accompagner dans leurs procédures de litiges dans le cadre de PPP ; accorder une attention particulière à la rédaction de la clause de règlement des différends insérée dans les contrats en PPP.

- **Dans le domaine de l'énergie :**

- Encourager le co-investissement d'acteurs locaux et étrangers pour développer des projets d'électrification.

- **Favoriser des projets d'interconnexion dans la zone CEDEAO** pour mutualiser les ressources, améliorer les mix énergétiques et obtenir des coûts raisonnables.

- **Proposer la mise en place d'un PIC**

**(projet d'intérêt commun) ouest-africain** dans le domaine de l'électricité, inspiré par le PIC européen de 2012, et géré par les autorités régionales (CEDEAO, UEMOA), le régulateur (WAPP)<sup>8</sup> et les partenaires européens, pour programmer les projets prioritaires, construire un marché de l'électricité, renforcer la sécurité du système électrique.

- **Construire un pacte de solidarité énergétique entre les Etats** de la sous-région, basé sur les mix diversifiés des Etats<sup>9</sup>.

### ► **Mobiliser des financements pour les PME et réguler l'économie populaire**

*Les PME sont appelées à se développer dans les sphères régionales et continentales, pour transformer les économies et créer des emplois. L'industrie financière doit se mobiliser pour proposer des solutions innovantes et accompagner leur croissance. Cette composante dite « moderne » ou plutôt formelle de l'économie, ne peut avant longtemps concurrencer au mieux qu'un quart de la population totale, alors que l'économie de la région, c'est aussi l'économie populaire, appelée le **secteur « informel »** dont dépendent les trois quarts restants de la population. La prise en compte de cette **dualité intrinsèque** de l'économie doit inciter à créer les conditions pour que ces deux mondes, formel et populaire, puissent prospérer ensemble.*

### • Les propositions

- Accompagner les PME dans leur organisation et former les chefs d'entreprises à la gestion de projets ; promouvoir la transparence et la bonne gouvernance pour faciliter leur accès au financement ; aboutir à une définition des PME pour mieux les structurer ; créer des incitations fiscales à leur émergence.

- Faire évoluer la perception des risques par les banques en privilégiant l'analyse des flux à celle du bilan pour estimer la capacité des PME à rembourser leur crédit.

- **Créer des fonds de garantie, des fonds d'amorçage** pour financer des start-up et des TPE ; et des fonds d'investissement pour investir en fonds propres dans des PME et soutenir des projets favorisant la coopération d'entreprises de pays différents.

- **Développer des produits bancaires**

<sup>6</sup> Dans son rapport de 2018 la Banque africaine de développement (BAD) évalue les besoins de financement de l'Afrique en infrastructures entre 130 et 170 milliards par an sur dix ans.

<sup>7</sup> Des expériences d'intégration régionale comme l'Organisation pour la mise en valeur du fleuve Sénégal (OMVS) ou la Grande muraille verte ont été présentées lors des EEA.

<sup>8</sup> WAPP : West African Power Pool ou système d'échange d'énergie électrique ouest-africain.

<sup>9</sup> Cette proposition fera l'objet d'une conférence régionale en Afrique de l'Ouest en 2019.

**dédiés aux PME** (leasing, affacturage, contrôle des garanties, crédit-bail, produits pour financer les besoins à court terme...), créer **des services bancaires innovants distribués par mobile banking** et faire évoluer la réglementation pour pouvoir faire du crédit par ce biais afin de coller aux besoins de l'écosystème de l'informel, véritable économie populaire, vivier des futurs entrepreneurs.

- **Favoriser les interactions entre économie formelle et économie populaire**, en lui accordant le droit à l'existence et le droit de cité notamment dans les secteurs de l'alimentation ou du logement en créant des normes adaptées.

- **Dynamiser l'épargne** : en mettant en place des politiques - et des incitations fiscales - pour valoriser l'épargne institutionnelle et celles des particuliers ; en développant l'éducation financière de la population et en favorisant l'apprentissage des véhicules de placement ; en instaurant un guichet unique de produits d'épargne au niveau des sociétés de gestion et d'intermédiation (SGI) comme des banques

- **Faire de la diaspora, « 55<sup>ème</sup> pays de l'Afrique », un levier financier fort** : en la

considérant comme un actionnaire et un investisseur ; en créant un instrument de collecte d'épargne structuré afin de diriger les transferts d'argent vers l'investissement productif et les territoires ; en émettant des obligations pouvant être souscrites par voie digitalisée.

### ► **Créer une économie de la culture**

*Une économie de la culture doit se construire pour valoriser les productions culturelles locales et les diffuser. Les industries culturelles peuvent être un levier économique en termes de production de richesses et de création d'emplois (en Europe, elles représentent 4,2% du PIB), et l'investissement dans les infrastructures favoriser les processus de démocratisation des sociétés grâce à l'accès aux œuvres et à la pratique des arts.*

#### • **Les propositions**

- Augmenter les budgets alloués à la culture pour acquérir des moyens matériels, logistiques et renforcer une culture de l'évaluation.

- **Ouvrir des formations spécialisées et qualifiantes**, faire de la formation continue. Développer des compétences en termes de création d'entreprises, d'accès au financement, d'innovation et de protection des œuvres. Former les jeunes à l'entrepreneuriat culturel.

- **Relancer l'industrie cinématographique**, c'est-à-dire la production mais aussi la distribution et l'exploitation. Rénover et créer des salles de cinéma afin de diffuser les films ; développer des services sur Internet pour promouvoir la diffusion des œuvres.

- **Définir une stratégie commune des fonds de cinéma ouest-africains** et mutualiser leurs ressources pour favoriser la production cinématographique.

*« La culture est au début et à la fin de tout développement » (Léopold Sédar Senghor). Un développement économique endogène n'est pas possible s'il n'est pas assis sur la culture, qui est un outil d'intégration africaine.*

**Claude Fischer-Herzog**,  
directrice des Entretiens Européens

**Catherine Véglio**,  
rédactrice en chef  
de La Lettre des Entretiens Euraficains

Les Cahiers  
des Entretiens Euraficains

Rapprocher - Débattre - Fraterniser



**L'Union régionale,  
moteur d'une croissance  
inclusive en Afrique de l'Ouest ?**



Les actes des Entretiens Euraficains  
DAKAR - 5, 6 et 7 février 2018



10€

**Retrouvez  
les débats de Dakar**

dans

**Les Cahiers  
des Entretiens Euraficains**

Disponibles à



Les Entretiens Européens  
& Euraficains

4 rue Froidevaux - 75014 - PARIS  
Tél. 00 33 (1) 43 21 96 76



Les Entretiens Européens  
& Euraficains

4 rue Froidevaux, 75014 Paris  
Tél. 01 43 21 96 76 – Port. 06 72 84 13 59  
contact@entretiens-europeens.org